



Année scolaire 2021 – 2022

Demande simplifiée de

DEROGATION DE SECTEUR  - DEROGATION DE PERIMETRE

Ecole Maternelle  – Ecole Élémentaire

Ecole de secteur (cachet obligatoire)	Ecole demandée (cachet obligatoire)
---------------------------------------	-------------------------------------

**Enfant concerné :**

NOM : .....

Prénom : .....

Sexe :  Féminin  Masculin

Date et lieu de naissance : le .....

A : .....

Niveau de classe actuel (année scolaire **en cours**) : .....

Niveau de classe demandé (année scolaire **à venir**) : .....

**Situation familiale :**

Célibataire  Marié(e)  Pacsé(e)  Vie maritale  Séparé(e)  Divorcé(e)  Veuf(ve)

Responsable légal	Responsable légal
Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>	Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
NOM : .....	NOM : .....
Prénom : .....	Prénom : .....
Adresse : .....	Adresse : .....
Code postal : .....	Code postal : .....
Ville : .....	Ville : .....
Tel. Fixe : .....	Tel. Fixe : .....
Tel. Portable : .....	Tel. Portable : .....
Adresse mail : .....	Adresse mail : .....
Nom employeur : .....	Nom employeur : .....
Lieu de travail : .....	Lieu de travail : .....
Tel. Travail : .....	Tel. Travail : .....
Adresse mail professionnelle : .....	Adresse mail professionnelle : .....



## Principes

La présente demande est une exception au principe d'inscription de chaque enfant à l'école dont dépend son domicile. **Une demande ne peut être considérée comme acquise par les parents.** Le motif de la dérogation doit être recevable et brièvement exposé. Tous les justificatifs demandés doivent être joints. **Tout dossier incomplet sera retourné, sans être traité.**

L'examen des demandes de dérogation tient compte de la carte scolaire (effectifs scolaires et places disponibles dans les écoles), des critères d'équilibre entre écoles et des conditions d'accueil des enfants.

La décision finale est toujours prise sous réserve de places disponibles à la rentrée. L'inscription des enfants du secteur est prioritaire. Les réponses aux demandes de dérogation sont transmises uniquement par courrier. Aucune réponse orale ne sera donnée par le service, que ce soit par téléphone ou au service.

Retrait/dépôt du dossier auprès de :

Service Enfance : 78, rue Clémenceau – 57360 Amnéville (sur rendez-vous : 03 87 71 88 46 / 03 87 71 08 03)

Mairie de Malancourt : 2, rue Adalbéron – 57360 Malancourt-la-Montagne (03 87 53 50 31)

Par mail : [service.enfance@amneville-les-thermes.com](mailto:service.enfance@amneville-les-thermes.com)

## Motif de la demande

**Rapprochement de fratrie** : seulement si le frère ou la sœur était déjà scolarisé l'année précédant la demande dans l'école élémentaire et/ou maternelle demandée et sera scolarisé l'année de la demande L'entrée en CP ou au collège du frère/de la sœur ne constitue pas un critère, toute dérogation devra être renouvelée à l'entrée en CP.

Nom(s) du (des) frère(s) et/ou sœur(s)	Prénom(s)	Date de naissance	Niveau de classe pour l'année scolaire <b>en cours</b>

**Continuité dans le même groupe scolaire** : lorsque l'enfant a effectué sa scolarité sur dérogation en Maternelle et poursuit sa scolarité au CP dans le même groupe scolaire (valable uniquement pour **Malancourt-la-Montagne**, seul groupe scolaire de la commune)

**Projet d'emménagement** dans le secteur de l'établissement scolaire demandé (sur justificatif officiel, mentionnant la date prévue de l'emménagement)

L'un des parents **travaille** dans l'établissement demandé ou à proximité (sur justificatif de l'employeur)

**Visa du maire de la commune d'accueil :**

Avis favorable

Avis défavorable

Fait à Amnéville, le        /        /

Cachet :

Signature :

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant pour lequel je demande une dérogation secteur / périmètre scolaire, que les informations ci-dessus sont conformes à la réalité et que je suis informé(e) qu'est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts (article 441-7 du code pénal).

Fait à \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

Signature :